

DECLARATION LIMINAIRE

COMITE SOCIAL D'ADMINISTRATION DES SERVICES DECONCENTRES DES SERVICES JUDICIAIRES DE LA COUR D'APPEL DE CAEN

13 mai 2025

Messieurs les chefs de cour,

Nous nous retrouvons aujourd'hui en cette instance un jour de mobilisation importante pour l'ensemble des fonctionnaires, l'intersyndicale et à travers elle l'UNSA Services judiciaires se bâtit toujours pour des services publics de qualité et l'abrogation des réformes honteuses que sont la baisse de 10% de la rémunération lors des arrêts maladies ou la suppression de la GIPA, mesures vexatoires destinées à « punir » les agents qui se consacrent corps et âme au service public.

L'UNSA et l'USM tiennent aussi à exprimer leur soutien inconditionnel aux personnels pénitentiaires durement touchés par les événements récents : attaques d'établissements, violences ciblées contre des agents, leur famille et leur domicile... Ces actes intolérables visent directement celles et ceux qui, au quotidien, assurent la sécurité de notre pays dans des conditions toujours plus dégradées et aujourd'hui toujours plus périlleuses.

Parallèlement à cela nous avons été destinataires dimanche dernier d'une lettre du garde des sceaux, parmi les propositions populistes et les vaines incantations il ressort la préoccupation de notre ministre pour nos outils informatiques et sa volonté de nous doter d'outils utilisant l'intelligence artificielle, vaste programme alors que l'anonymisation dans open data n'avait pas été envisagée en amont et que les greffes subissent toujours des applicatifs mal conçus, une architecture réseau sous dimensionnée, des marchés publics, notamment pour les solutions d'impression totalement insatisfaisants...

D'autre part il faut rappeler que non content de souffrir d'un sous-effectif chronique, les personnels de greffe, en particulier les adjoints administratifs et techniques sont toujours en attente d'une véritable revalorisation salariale, et les propositions faites jusqu'ici sont plutôt ressenties comme des insultes que reçues avec gratitude. Que dire aussi des directeurs de greffes, corps déconsidéré et maltraité en attente du résultat des négociations pour savoir si leurs compétences seront enfin reconnues.

Dans ce marasme généralisé, nous représentants de l'UNSA SJ auprès de la cour d'appel de Caen, nous montrerons particulièrement vigilants vis-à-vis des orientations prises et des politiques menées pour que l'intérêt des agents et des justiciables prime sur toutes autres considérations.

Mesdames et messieurs, merci de votre attention.